MUNICIPALITÉ DE SAINT-MICHEL

1700, rue Principale
Saint-Michel (Québec) J0L 2J0
Tél. : (450) 454-4502 Fax. : (450) 454-7508
www.municipalite-saint-michel.ca

Bulletin d'information municipal mensuel

Édition du mois de mai 2014

APPEL D'OFFRES #2014-01

RESURFAÇAGE MONTÉE LAMBERT
CHEMIN DE LA PETITE-CÔTE
PAVAGE RUE DULUDE

La Municipalité de Saint-Michel demande des soumissions pour le resurfaçage de la montée Lambert sur une longueur de 1480 mètres, du chemin de la Petite-Côte sur une longueur approximative de 2500 mètres et de la pose d'un revêtement bitumineux sur la rue Dulude.

Les documents d'appel d'offres décrivant la nature exacte des travaux à réaliser pourront être obtenus seulement par l'entremise du Service électronique d'appel d'offres SEAO, contre paiement des frais déterminés par ce dernier. (www.seao.ca) numéro sans frais 1-866-669-7326.

Les soumissions dûment cachetées et portant la mention (Soumission-Resurfaçage montée Lambert, chemin de la Petite-Côte et pavage rue Dulude) devront être déposées au bureau municipal au 1700 rue Principale à Saint-Michel, au plus tard le 3 juin 2014 à 11h00, pour être ouvertes publiquement le même jour à la même heure. Pour être prises en considération, les soumissions devront être présentées sur les formulaires fournis dans les documents et devront être accompagnées de tous les documents exigés dans les documents d'appel d'offres obtenus par l'entremise du Service d'appel d'offres électronique (SEAO).

Les jours et heures d'ouverture du bureau sont les suivants :

Lundi, mardi et mercredi : de 8h30 à 12h00 et 13h00 à 17h00
Jeudi : 13h00 à 18h00
Vendredi : 8h30 à 12h00

La municipalité de Saint-Michel ne s'engage toutefois pas à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucun frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Donné à Saint-Michel, ce 15e jour de mai 2014

M. Gino Dubé
Directeur général .

TAXES MUNICIPALES

Le 2e versement des taxes municipales est dû le 2 juin et il est important de se rappeler que, si un versement n'est pas fait à la date d'échéance, le compte entier devient dû et porte intérêt à partir de cette date, alors pensez-y et faites votre versement à temps.

Pour les personnes qui n'ont pas encore fait leur 1er versement de taxes, rappelez-vous que le compte annuel est devenu dû au complet et qu'il porte intérêt au taux de 12% par année depuis le 31 mars.

SÉCURITÉ DES PISCINES RÉSIDENTIELLES

Suite à l'arrivée du printemps, nous aimerions vous rappeler l'importance de bien suivre la règlementation à l'installation d'une nouvelle piscine, et aux piscines existantes.

PROJETS DE TRAVAUX EXTÉRIEURS ET RÉNOVATIONS INTÉRIEURES

Venez vous informer des règlements en vigueur pour vos projets de construction, rénovation et **surtout pour les raccordements au réseau d'égout municipal.**

Prenez rendez-vous et faites vos demandes au moins 2 à 3 semaines à l'avance afin de planifier les travaux de supervision. En raison du fort volume de demandes de permis, il faut attendre quelques jours de plus afin de l'obtenir.

VANDALISME

La municipalité de Saint-Michel sollicite votre coopération en matière de vandalisme. S'il vous arrive d'être témoin d'actes de vandalisme commis sur les bâtiments municipaux, les arbres ou sur tout autre équipement des trois (3) parcs de la municipalité, nous vous demandons de rapporter immédiatement l'incident en téléphonant au **911**. Votre appel demeurera confidentiel.

Si vous constatez des dégâts sans avoir été témoin des actes posés, nous vous prions d'en avertir la municipalité en appelant au 450-454-4502, afin que les réparations soient effectuées le plus rapidement possible.

DÉCHETS DANGEREUX

Nous désirons vous rappeler que les résidus domestiques dangereux (RDD) ne doivent pas être jetés dans les déchets. Les produits pour piscines, les huiles et filtres usagées, bonbonnes de propane, pots de peinture, seringues et les produits nettoyants sont régulièrement à l'origine d'incendies dans les bennes des camions et de blessures corporelles pour des éboueurs.

SERVICE D'ACTION BÉNÉVOLE "AU COEUR DU JARDIN" inc.
1030, rue Notre-Dame, C. P. 2542, Saint-Rémi (Québec) J0L 2L0
Tél./Téléc.: 450.454.6567 ou 514.990.4529 (sans frais) / Courriel:

Voici les prochaines sorties de socialisation d'un jour prévues pour les personnes de 55 ans et plus autonomes:

T **26 mai** (lundi): Magasinage à la Place Rosemère/
Départ: 08:45/ Coût: $ 8./ Inscription: dès le 16 mai.

T **09 juin** (lundi): Magasinage aux Promenades Saint-Bruno/
Départ: 08:45/ Coût: $ 8./ Inscription: dès le 30 mai.

Pour information ou réservation, me contacter(Ginette) en composant le ? 450.454.6567. Avis aux intéressés de l'extérieur de St-Rémi mais sur le territoire de la MRC des Jardins-De-Napierville, il vous faudra vous rendre à nos bureaux de Saint-Rémi pour y participer.

Conférence de la Société d'histoire des XI*

Sujet	Les potagers d'antan
Conférencier	Daniel Reid
Quand	28 mai 2014
Heure**	Arrivée et visite 19h, conférence à 20h
Où	Veg Pro International Inc. 147, Rang St-Paul Sherrington, Qc.
Coût	$3.00 pour les non-membres
Membres	Gratuit

Le petit carré de légumes de 1500 à 1900 était-il différent de celui d'aujourd'hui? M. Reid effectuera un survol des légumes, herbes et fruits cultivés par les Amérindiens et nos ancêtres européens. Il nous aidera à comprendre la reproduction des semences d'hier et d'aujourd'hui ainsi que les modifications de l'alimentation au XIXe siècle suite à l'explosion démographique au pays (doublement de la population à tous les 25 ans). *La Société d'histoire des XI, en collaboration avec la Chambre de Commerce des Jardins-de-Napierville, souhaite faire connaître certaines de nos entreprises locales et produits du terroir. Il s'agit d'une première initiative de ce genre.

**** Exceptionnellement, la conférence aura lieu à 20h00. Celle-ci sera précédée d'une courte visite d'environ 45 minutes des installations de Veg Pro International Inc.** (Le 15 novembre 2013, Gerry Van Winden a été honoré du prix Moisson d'or décerné par l'Association des Producteurs Maraichers du Québec. Ce prix est attribué aux personnalités dont l'action, l'engagement et le leadership ont contribué au développement du secteur maraicher québécois. Le 10 Février 2014, Gerry Van Winden a reçu le prix du Mérite technologique décerné par l'Association des technologues en agroalimentaire du Québec.)

Pour plus d'information, contactez : Anne Pinsonneault 450-245-1046